

CONSEIL DE L'UNIVERSITÉ

Page 1 de 3

**Résolutions adoptées à la 0613^e séance tenue le
29 septembre 2014**

Date d'adoption du procès-verbal :
Le 27 octobre 2014

CU-0613-5.1 RECOMMANDATIONS DU COMITÉ DE RETRAITE

le Conseil adopte les recommandations du Comité de retraite, conformément aux dispositions apparaissant au document **2014-A0002-0613^e-824** déposé aux archives.

BUDGET 2014-2015

le Conseil mandate :

- 1) la direction de l'Université afin qu'elle présente un plan de réduction des dépenses, plus particulièrement sur les efforts requis pour réduire l'accroissement de la masse salariale globale;
- 2) la chancelière afin qu'elle sollicite une rencontre avec le ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de la Science (MESRS) pour lui faire part de l'incapacité de déposer un budget équilibré au cours des prochaines années;
- 3) la chancelière afin qu'elle informe le ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de la Science (MESRS) à l'effet que le Conseil souhaiterait discuter des leviers nécessaires pour contenir l'ensemble des dépenses, particulièrement l'augmentation constante des coûts de main-d'œuvre, et augmenter les revenus.

CU-0613-5.3 ADOPTION DES ÉTATS FINANCIERS 2013-2014 – COMMENTAIRES ET FAITS SAILLANTS 2013-2014 SUR LES ÉTATS FINANCIERS

le Conseil de l'Université approuve les États financiers 2013-2014 pour l'exercice se terminant le 30 avril 2014, conformément aux dispositions des documents **2014-A0002-0613^e-826** et annexes déposés aux archives.

CU-0613-5.4 ADOPTION DES VIREMENTS INTER-FONDS PRÉSENTÉS AUX ÉTATS FINANCIERS 2013-2014 EN RESPECT DES EXIGENCES DU MESRST

le Conseil de l'Université autorise les virements inter-fonds inscrits aux États financiers de l'Université pour l'exercice 2013-2014 se terminant le 30 avril 2014, conformément aux dispositions apparaissant au document **2014-A0002-0613^e-828** déposé aux archives.

CONSEIL DE L'UNIVERSITÉ

Page 2 de 3

**Résolutions adoptées à la 0613^e séance tenue le
29 septembre 2014**

Date d'adoption du procès-verbal :
Le 27 octobre 2014

CU-0613-5.5 ADOPTION DE L'ÉTAT DE TRAITEMENT DES OFFICIERS 2013-2014 (LOI 95 / LOI SUR LES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT DE NIVEAU UNIVERSITAIRE)

le Conseil de l'Université :

- approuve l'état de traitement de la Loi 95 pour l'année fiscale 2013-2014, conformément au document **2014-A0002-0613^e-829** déposé aux archives;
- autorise le vice-recteur aux finances et aux infrastructures, M. Éric Filteau, à signer pour et au nom de l'Université les documents relatifs à la déclaration devant être produite au ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de la Science (MESRS).

CU-0613-6.2 RAPPORT ANNUEL DU COMITÉ DES PROMOTIONS POUR L'ANNÉE 2013-2014

le Conseil de l'Université *prend acte* du rapport annuel 2013-2014 du Comité des promotions, selon les dispositions apparaissant au document **2014-A00002-0613^e-818**.

CU-0613-6.3 PROGRAMME DE TRAVAIL 2014-2015 DU CONSEIL

le Conseil de l'Université *prend acte* du programme de travail 2014-2015 du Conseil, selon les dispositions apparaissant au document **2014-A00002-0613^e-825**.

CU-0613-7.1 COMITÉ DE CONSULTATION EN VUE DE LA NOMINATION DES DOYENNES OU DOYENS DE LA FACULTÉ DE L'ÉDUCATION PERMANENTE ET DE LA FACULTÉ DE DROIT

le Conseil de l'Université nomme:

- Mme **Sylvianne Chaput**, membre du Comité consultatif en vue du renouvellement du doyen de la **Faculté de l'éducation permanente** pour un deuxième mandat;
- M. **Marc Gold** et Mme **Chantal Rougerie**, membres du Comité consultatif en vue de la nomination de la doyenne ou du doyen de la **Faculté de droit**.

CONSEIL DE L'UNIVERSITÉ

Page 3 de 3

**Résolutions adoptées à la 0613^e séance tenue le
29 septembre 2014**

Date d'adoption du procès-verbal :
Le 27 octobre 2014

CU-0613-7.2 NOMINATION DES MEMBRES DU COMITÉ DES
PROMOTIONS POUR L'ANNÉE 2014-2015

le Conseil de l'Université, conformément aux dispositions apparaissant au document **2014-A00002-0613^e-819** déposé aux archives, nomme les personnes suivantes :

1) membres du Comité des promotions pour l'année universitaire 2014-2015 :

– **Marc Gold**, membre du Conseil, membre et président du Comité

et les sept (7) professeurs titulaires suivants :

– **Guy Lapalme**, FAS, Informatique et recherche opérationnelle

– **Deena White**, FAS, Sociologie

– **François Donati**, Faculté de médecine, Anesthésiologie

– **Marc Drolet**, Faculté de médecine, Microbiologie, infectiologie et immunologie

– **Claude Lamarche**, Faculté de médecine dentaire, Dentisterie de restauration

– **Jean Leclair**, Faculté de droit

– **Jean Saulnier**, Faculté de musique

2) membres du Comité des promotions, pour l'année universitaire 2014-2015, à titre de professeurs cliniciens de la Faculté de médecine pour l'étude des dossiers des professeurs de clinique:

Dr Martin Juneau

Professeur titulaire de clinique, Département de médecine

Lieu de pratique : Institut de cardiologie

Dr Michael McCormack

Professeur titulaire de clinique, Département de chirurgie

Lieu de pratique : CHUM St-Luc

Dre Andrée Grignon

Professeur titulaire de clinique, Département de radiologie, radio-oncologie et médecine nucléaire

Lieu de pratique : Hôpital Ste-Justine

Le secrétaire général,

Alexandre Chabot

CONSEIL DE L'UNIVERSITÉ

Page 1 de 1

**Résolutions adoptées à la 0613^e séance tenue le
6 octobre 2014 par consultation écrire**

Date d'adoption du procès-verbal :
Le 27 octobre 2014

CU-0613-12.1 OCTROI DE DOCTORAT HONORIS CAUSA (DHC) / POLYTECHNIQUE

le Conseil de l'Université décerne un doctorat *honoris causa* à la personne dont le nom paraît au document **2014-A0002-0613^e-833** et ses **annexes** déposés aux archives, et sujet à son acceptation.

Le secrétaire général,

Alexandre Chabot